



CONVENTION CITOYENNE UNIVERSITAIRE SUR L'IA GÉNÉRATIVE

Avis de la convention | Juin 2025

UNIVERSITÉ DU SAOIR

Édito *de la* Directrice



Convention citoyenne universitaire sur l'IA générative : une démarche collective pour agir

L'irruption de l'intelligence artificielle générative dans l'enseignement supérieur interroge nos pratiques pédagogiques, nos modes d'apprentissage et nos exigences académiques. À Sciences Po Aix, nous avons choisi d'y répondre collectivement, sans précipitation, en ouvrant un espace de réflexion et de proposition.

C'est le sens de la première Convention citoyenne universitaire que nous avons menée cette année. Plus qu'une consultation, elle a été un véritable temps de travail partagé entre étudiants, enseignants et personnels administratifs. Hors des cadres hiérarchiques habituels, chacun a pu contribuer librement à une réflexion exigeante et pragmatique. Cette méthode de travail, rigoureuse et ouverte, a permis d'explorer ensemble des réponses adaptées à nos missions.

L'avis qui en résulte est lucide et équilibré. L'IA générative y est reconnue comme un outil puissant, à utiliser avec discernement. Elle ne remplace pas ce qui fonde l'apprentissage à Sciences Po Aix : l'esprit critique, la capacité d'argumentation, la réflexion pluridisciplinaire, l'adaptation aux contextes nouveaux. Elle ne saurait non plus se substituer à la construction d'une parole et d'une écriture personnelles, fondées sur une expérience propre, irréductible aux modèles standardisés.

Les sept propositions formulées par la Convention sont réalistes et applicables. Elles guideront notre action collective dans les mois à venir, pour faire évoluer nos enseignements, nos pratiques d'évaluation et notre accompagnement pédagogique.

Au-delà du sujet de l'intelligence artificielle, cette démarche ouvre une méthode que nous pourrions mobiliser sur d'autres enjeux. Elle montre qu'un établissement d'enseignement supérieur peut associer pleinement sa communauté aux choix qui engagent son avenir.

Alessia Lefebure,
Directrice de Sciences Po Aix

Préambule

par la Convention citoyenne universitaire de Sciences Po Aix

Les fondamentaux de Sciences Po Aix à l'épreuve de l'intelligence artificielle générative

La démocratisation et la multiplication des IA génératives depuis fin 2022 ont interpellé la communauté éducative de Sciences Po Aix, comme l'ensemble de l'enseignement supérieur : comment faire face à une technologie qui, en apparence, pourrait rivaliser avec les connaissances et les compétences enseignées dans notre établissement ? Comment préserver les pratiques d'apprentissage fondamentales (lire, comprendre, écrire des sciences humaines et sociales) ?

Plutôt que de subir ce développement fulgurant, Sciences Po Aix a choisi d'être proactif en organisant cette Convention pour assurer de façon responsable ses missions d'enseignement, de recherche et d'insertion professionnelle. Dans la continuité de son *Livre blanc sur la pédagogie réflexive et innovante*, Sciences Po Aix a souhaité confier la réflexion sur le sujet de l'adaptation à l'IA générative à une convention citoyenne universitaire mêlant les points de vue des étudiants et du personnel enseignant et administratif pour formuler les bases d'une politique d'établissement. Nous avons saisi l'arrivée de l'IA générative comme une opportunité pour questionner nos pratiques sur trois axes fondamentaux : la pédagogie, l'évaluation, et la professionnalisation. Nous considérons que Sciences Po Aix devrait s'approprié le sujet institutionnellement, en posant un cadre qui préserve la liberté académique tout en définissant collectivement les contours de nos usages pédagogiques.

Les travaux de la Convention citoyenne universitaire sur l'intelligence artificielle ont été guidés par le respect des principes éthiques et déontologiques de l'enseignement supérieur et le souci de limiter l'impact environnemental des technologies. Nos échanges ont reposé sur l'inclusion de tous les membres de la communauté éducative (qu'ils utilisent ou non l'IA), l'ouverture aux différents points de vue et la prise en compte de la diversité des usages actuels et potentiels. La Convention exprime la conviction que ces valeurs doivent constituer

Les fondamentaux de Sciences Po Aix à l'épreuve de l'intelligence artificielle générative : par la Convention citoyenne universitaire de Sciences Po Aix

le socle de l'action à venir de l'établissement face à l'émergence de l'IA générative. Dans cet avis, nous avons été vigilants à ne pas faire de l'IA générative une "fin en soi" qui orienterait nos investissements et nos priorités au détriment d'autres dimensions essentielles de la formation.

Réfléchir à ce que certains qualifient de rupture anthropologique nous a amenés à nous interroger sur les fondamentaux de la formation à Sciences Po Aix. En tant que membres de la communauté éducative, nous souhaitons aujourd'hui les réaffirmer, sans que cette liste soit exhaustive :

- La pluridisciplinarité comme socle de connaissance académique et de culture générale;
- Le développement de l'esprit critique et la capacité à interroger les sources d'une réflexion;
- L'aptitude à structurer sa pensée et à construire une argumentation rigoureuse;
- La capacité de synthèse pour faciliter la prise de décision;
- La capacité d'adaptation pour produire une lecture située et contextualisée des processus politiques, sociaux, juridiques et économiques.

Ces compétences fondamentales, loin d'être obsolètes, sont rendues encore plus précieuses dans un monde où la production automatisée de contenu se généralise, dégrade l'environnement informationnel et crée souvent une suspicion sur la fiabilité ou l'authenticité de l'information. Nous sommes convaincus que l'IA générative doit donc être appréhendée comme un outil parmi d'autres et qu'elle ne doit pas remplacer les autres méthodes de recherche et d'idéation. Ces nouveaux outils pourraient ainsi rendre plus précieux les fondamentaux de notre formation, même s'ils transforment certaines pratiques. C'est dans cet esprit que notre Convention formule les constats et recommandations suivants, avec la conviction que l'interaction humaine reste au cœur du projet pédagogique de Sciences Po Aix.

Constat 1

Nos modalités d'apprentissage et d'évaluation ont déjà évolué sous l'effet de l'IA générative mais les usages restent essentiellement opaques et méconnus.

Nos auditions et discussions ont révélé que l'IA générative est déjà largement utilisée par certains étudiants et enseignants. Cet usage se fait sans cadre explicite de l'institution, même si certains enseignants formulent des préconisations. Le recours à l'IA générative se fait souvent sans l'indiquer. Ce manque de transparence crée parfois un climat de suspicion concernant le travail fourni. Cette situation rappelle les premiers temps d'Internet et des débats au moment de la naissance de Wikipedia où la facilité d'accès à l'information s'accompagnait d'un besoin accru de tri et de validation.

Nous avons constaté que cette évolution a déjà conduit des enseignants à modifier leurs pratiques pédagogiques, par exemple en abandonnant des formats d'évaluation comme les dossiers ou les exposés, au profit d'une évaluation orale. Souvent, les productions générées par l'IA sans réappropriation et reformulation personnelle révèlent un manque de profondeur, surtout au moment de la restitution. Cet usage peut créer un sentiment d'injustice avec celles et ceux qui continuent de travailler sans l'IA. En remettant en cause l'intégrité de la production, il peut être source de tensions entre l'enseignant et l'étudiant.

Certains enseignants ont, par ailleurs, intégré ces outils dans leur démarche pédagogique pour développer l'esprit critique et la réflexion. Par exemple, ils se servent des productions de l'IA comme base de travail, en y apportant un regard critique ou en cherchant des sources pouvant conforter ou infirmer le texte produit. Les étudiants y ont recours pour produire des cas pratiques, relire et réinterroger leurs productions ou comme outil de révision.

L'IA générative est un outil si versatile qu'il est difficile de distinguer les usages pertinents de ceux contre-productifs. Il nous paraît essentiel de reconnaître la pluralité des motivations qui peuvent pousser à utiliser l'IA (réassurance, gain de temps, recherche de performance...) car elles déterminent la pertinence des usages. Les conditions d'études elles-mêmes peuvent aussi encourager les étudiants à recourir à ce type d'outil, par la quantité d'informations à gérer et le volume de cours.

Propositions

Numéro 1

Instaurer un principe de transparence dans l'usage de l'IA générative

Nous pensons qu'il est nécessaire d'affirmer un principe de transparence dans l'usage de l'IA générative. Une charte ou une mention dans le règlement des études permettrait de préciser institutionnellement un cadre d'usage des IA génératives. La transparence consisterait en une auto déclaration de l'usage de l'IA dans les travaux. L'utilisateur pourrait indiquer le niveau d'intervention de l'IA générative et le protocole utilisé (quel modèle ? quels prompts ? avec quelles données et quelles sources apportées par l'utilisateur ?). Nous pensons qu'il serait utile de nous appuyer sur les travaux de notre partenaire, l'université de Sherbrooke, qui propose notamment un formulaire de déclaration de l'utilisation de l'IA générative dans une production étudiante. Ce formulaire permet à l'étudiant de préciser le type d'usage, le modèle utilisé et les instructions données.

Numéro 2

Encourager les enseignants à se concerter au sein de leur équipe pédagogique pour coordonner les usages de l'IA dans une même unité d'enseignement ou discipline

Nous reconnaissons que l'usage de l'IA doit se faire dans le respect du principe de liberté académique de l'enseignant. Néanmoins, des approches trop disparates au sein d'un même bloc d'enseignement peuvent créer de la confusion chez les étudiants et des inégalités de traitement. Nous proposons de créer des espaces d'échange entre enseignants d'un même département disciplinaire ou unité d'enseignement. Ces discussions permettraient de partager les expériences, de distinguer les différents usages possibles de l'IA générative et d'établir des approches cohérentes. Cette harmonisation n'a pas vocation à imposer des pratiques uniformes, mais plutôt à construire une réflexion collective qui tienne compte des spécificités de chaque discipline tout en offrant un cadre cohérent aux étudiants.

Constat 2

Les grandes disparités dans la connaissance, l'usage et la perception des IA génératives risquent d'accentuer les inégalités au sein de la communauté éducative.

■ Nos échanges ont mis en évidence une forte hétérogénéité dans les usages de l'IA générative parmi les étudiants et les enseignants. Si certains refusent de l'utiliser ou n'y recourent que ponctuellement, d'autres l'ont pleinement intégrée à leur routine de travail. Cette diversité d'usages invite à interroger les dynamiques inégalitaires qu'elle peut traduire ou accentuer — qu'elles tiennent à l'accès à l'outil, sa maîtrise ou encore au coût des IA génératives payantes.

Les experts auditionnés ont souligné que les étudiants déjà dotés de compétences théoriques solides et d'un recul critique tirent généralement un meilleur parti de ces outils, tandis que les étudiants en difficulté peuvent voir leurs difficultés renforcées. Ces écarts d'appropriation, déjà visibles avec les outils gratuits, posent question quant à leur possible approfondissement à mesure que les technologies évoluent. L'accès différencié aux versions les plus avancées constitue à cet égard un facteur à surveiller. Le développement de modèles d'IA génératives payants, plus adaptés aux usages professionnels en raison de leurs performances accrues et de leur plus grande capacité de traitement, pourrait ainsi contribuer à renforcer les inégalités préexistantes.

Enfin, nous invitons à prendre des distances avec la notion de gain de temps, sans cesse évoquée comme un des grands avantages du recours à ces outils. Le gain de temps ne constitue pas nécessairement un objectif pédagogique et n'est pas toujours compatible avec le temps long des apprentissages. Par ailleurs, le temps gagné initialement dans la préparation des cours, la génération d'idées ou la synthèse de documents peut être perdu dans la vérification et la correction des informations erronées ou imprécises ou dans l'appropriation des idées générées. Plusieurs témoignages ont souligné que l'utilisation de l'IA pourrait accroître la charge de travail plutôt que la réduire, en créant de nouvelles attentes de productivité.

Proposition

Numéro 3

Créer un observatoire des usages des IA pour comprendre les pratiques de l'IA générative à Sciences Po Aix

Nous pensons qu'il serait utile de créer un observatoire des usages de l'IA générative pour avoir une vision précise de la diversité de ces usages et de leurs conséquences sur les pratiques pédagogiques. Cet observatoire pourrait s'appuyer sur une enquête quantitative conduite dans le cadre du cours de Master 1 "techniques d'enquête" pour la conception du questionnaire et l'analyse des données, comme cela a récemment été le cas concernant l'observatoire de la santé étudiante. L'IA générative pourrait aussi être un sujet pour des enquêtes qualitatives en lien avec les cours de méthodologie de la recherche en sciences sociales. Nos échanges ont insisté sur l'importance de mailler cet observatoire avec des initiatives externes.

Constat 3

La maîtrise de l'IA générative demande un socle préalable de connaissances, son introduction doit être progressive dans le parcours académique.

■ Nos échanges ont mis en évidence que l'utilisation de l'IA générative ne présente une réelle valeur ajoutée que lorsque l'utilisateur possède déjà un certain niveau de connaissance dans le domaine concerné, ce qui lui permet d'évaluer la fiabilité et qualité de production de l'IA générative. Cette observation rejoint le constat que la maîtrise de l'IA et la capacité d'évaluer ses productions seront des compétences essentielles dans la plupart des métiers actuels et à venir, renforçant l'importance d'une formation solide avant son utilisation. L'IA est un outil d'assistance à la réflexion humaine, ses résultats doivent toujours être critiqués et contextualisés.

Nos débats ont également fait apparaître un risque d'uniformisation des productions écrites générées par l'IA. Cette standardisation est issue des biais et des lacunes des données d'entraînement et des interfaces présentant les résultats comme évidents. Cela peut conduire à une normalisation excessive du contenu, dans des exercices comme la rédaction de lettres de motivation ou de CV. Ce risque peut toutefois devenir une opportunité pédagogique lorsque les utilisateurs adoptent une posture critique face aux propositions de l'IA.

Cette réalité justifie une approche progressive dans l'intégration de ces outils dans le parcours académique. Nos discussions ont notamment fait ressortir l'importance de préserver le premier cycle (1A-2A) comme un temps privilégié d'acquisition des fondamentaux et de construction d'un bagage disciplinaire solide, avant d'introduire l'usage de l'IA en cycle master où la spécialisation permet une utilisation plus critique et réfléchie.

Proposition

Numéro 4

**Empêcher
l'usage de l'IA
générative dans
les évaluations
sommatives du
premier cycle**

Nous proposons que le premier cycle (1A-2A) soit un temps dédié à l'acquisition des fondamentaux pluridisciplinaires. Concrètement, du fait des modalités (devoir sur table ou oral), l'IA générative ne devrait pas pouvoir être utilisée dans les évaluations sommatives du premier cycle (examens finaux et travaux notés contribuant à la validation du cours), afin de garantir l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences solide. Dans la continuité du deuxième constat, ce principe permet d'assurer l'égalité entre les étudiants qui n'ont pas tous le même niveau de maîtrise de ces outils à leur arrivée à Sciences Po Aix. Nous recommandons toutefois d'autoriser l'usage de l'IA générative dans un cadre pédagogique non évalué pour familiariser progressivement les étudiants aux enjeux d'utilisation de ces outils.

Constat 4

L'IA générative complexifie l'évaluation des travaux, particulièrement ceux réalisés hors classe, nécessitant de s'adapter

■ Nos échanges ont révélé que l'apparition des IA génératives rend plus complexe l'évaluation des travaux des étudiants. En effet, il devient difficile de distinguer le travail personnel de l'étudiant des contenus générés par l'IA. Les outils de détection de plagiat fonctionnent mal avec les IA génératives et génèrent des faux positifs (détection d'une utilisation de l'IA pour des travaux qui n'y ont pas eu recours). Certains enseignants parviennent à détecter des marqueurs de l'usage de l'IA générative (anglicismes, adjectifs récurrents...) et une rupture de style lorsqu'une partie est générée par l'outil. Mais il est difficile d'en faire un élément de preuve de plagiat, seul un oral ou un travail sur table pourraient éventuellement permettre de s'en assurer ce qui pourrait rajouter une charge de travail supplémentaire à l'enseignant et impacter les conditions matérielles et logistiques d'organisation des examens.

Cette complexification soulève des questions fondamentales sur les modalités d'évaluation traditionnelles dans un contexte où la génération de contenu devient accessible à tous. Certains enseignants ont déjà adapté leurs méthodes d'évaluation, notamment en privilégiant les examens en classe ou les présentations orales. Toutefois, il faut garder à l'esprit que les nouvelles modalités d'évaluation, en particulier celles privilégiant l'oralité, ne devraient pas accentuer les disparités entre les étudiants. Une évaluation centrée non seulement sur la connaissance mais aussi sur des dimensions telles que la capacité d'analyse, l'esprit critique, la coopération ou la créativité, peut contribuer à réduire les risques de recours abusif aux outils génératifs.

La complexification des modalités d'évaluation pourrait également augmenter le niveau d'exigence attendu par les enseignants. Avec la démocratisation de l'IA générative, les enseignants pourraient exiger des travaux beaucoup plus approfondis et étayés, présentant un degré d'originalité plus important que par le passé.

Proposition

Numéro 5

Inciter les enseignants à donner des repères sur l'utilisation ou non de l'IA dans le syllabus de chaque enseignement

En lien avec la première proposition sur la transparence de l'usage de l'IA, nous pensons qu'il serait utile d'inclure dans les syllabus des cours des balises claires sur les usages autorisés de l'IA générative. Pour cela, nous suggérons de nous inspirer des balises d'utilisation des outils d'IA générative proposées par des chercheurs de l'Université de Sherbrooke avec cinq niveaux d'utilisation :

- **Niveau 0 : Utilisation interdite**
- **Niveau 1 : Utilisation limitée pour assister l'apprentissage**
- **Niveau 2 : Utilisation guidée pour améliorer un travail déjà produit**
- **Niveau 3 : Utilisation limitée pour produire un travail à améliorer**
- **Niveau 4 : Utilisation libre avec obligation de citation et responsabilité de l'étudiant sur la qualité du contenu.**

Constat 5

L'utilisation de l'IA générative devient une compétence professionnelle et doit constituer un sujet d'enseignement

■ Partant du constat que la maîtrise de l'IA générative devient un critère d'employabilité dans de nombreux secteurs d'activité et que cette maîtrise génère des inégalités entre étudiants, la Convention estime que Sciences Po Aix devrait proposer une formation à ces outils afin que nos diplômés ne se trouvent pas en situation de désavantage compétitif sur le marché du travail.

Si notre Convention a proposé de protéger le premier cycle comme temps d'acquisition des fondamentaux, nous jugeons important de sensibiliser aux usages de l'IA générative au moment où les étudiants construisent leur projet professionnel, et ce même si certains étudiants expriment une forte réticence envers le principe même de leur usage. Connaître les outils d'IA générative n'oblige pas les étudiants à les utiliser, mais offre un jugement et une décision éclairés. Un usage mal maîtrisé de ces outils en contexte professionnel nous semble particulièrement préoccupant.

Notre réflexion nous a également amenés à considérer les usages sectoriels de l'IA, qui diffèrent considérablement selon les domaines professionnels. L'usage de l'IA dans le journalisme, la diplomatie, le conseil en politiques publiques ou le marketing requiert des compétences distinctes et une conscience précise des écueils propres à chaque secteur.

Enfin, si l'acquisition de compétences en matière d'IA nous semble essentielle, cela ne doit pas pour autant se faire au détriment d'autres méthodes de travail et de recherche documentaire, parfois plus pertinentes que le recours à l'IA.

Proposition

Numéro 6

Intégrer plusieurs étapes de formation à l'IA générative dans le parcours de formation et préserver les autres outils et méthodes de travail

La formation en lien avec l'IA pourrait survenir à 3 moments : en premier cycle dans le socle commun, dans le cadre du programme «Itinéraires» et en ateliers spécialisés en Master.

Nous proposons d'intégrer un module progressif de formation aux usages professionnels de l'IA générative dans le cadre du programme «Itinéraires», dispositif d'accompagnement vers l'insertion professionnelle existant à Sciences Po Aix. Parallèlement, le module de méthodologie de la recherche documentaire, qui arrive en fin de deuxième année, pourrait être un espace pédagogique intéressant pour aborder les enjeux de l'IA.

Au-delà des compétences professionnelles à développer, nous pensons aussi que l'IA doit être enseignée au premier cycle dans le cadre d'un cours plus large sur la culture numérique qui permettra de situer historiquement, politiquement, économiquement et environnementalement les technologies numériques. En 4e et 5e années, des ateliers spécialisés pourront être proposés selon les parcours de Master, adaptés aux usages professionnels spécifiques à leur secteur.

Pour garantir l'adéquation de ces formations aux usages et besoins du marché du travail, nous suggérons qu'elles soient conçues en étroite collaboration avec les alumni.

Constat 6

L'IA générative est une technologie énergivore et extractive à fort impact environnemental et éthique qui impose une réflexion sur la sobriété numérique.

Les ateliers «Boîte noire de l'IA» réalisés dans le cadre de notre Convention ont mis en lumière la dimension matérielle souvent invisible de l'IA générative. Cette technologie s'inscrit dans une industrie dont l'impact environnemental connaît une croissance exponentielle. L'Agence Internationale de l'Energie anticipe en deux ans un doublement de la consommation énergétique des data centers dans le monde, sous l'impulsion principalement du développement fulgurant des usages de l'IA, atteignant fin 2026 l'équivalent à la consommation du Japon.

Nos discussions ont souligné que l'infrastructure nécessaire au fonctionnement de ces technologies implique une consommation électrique massive (une requête à ChatGPT utiliserait environ 10 fois plus d'électricité qu'une recherche web classique), une forte consommation d'eau pour le refroidissement des data centers, l'extraction de métaux rares et l'artificialisation des sols pour l'implantation des centres de données.

Sur le plan éthique, ces technologies soulèvent également des questions fondamentales : l'extraction de données d'entraînement se fait souvent sans consentement explicite des créateurs de contenu, l'annotation et le filtrage des contenus sont réalisés par une main d'œuvre précaire et sous payée, et la dépendance aux acteurs privés se trouve renforcée. S'ajoutent à ces constats, des questionnements importants en termes de reproduction des stéréotypes de genre, de classe ou de race contenus dans les données d'entraînement.

Proposition

Numéro 7

Organiser des ateliers de réflexion sur les enjeux économiques, politiques, sociaux et environnementaux de l'IA générative

Nous proposons d'organiser des ateliers réguliers de sensibilisation aux dimensions matérielles, sociales et environnementales de l'IA générative, en s'appuyant sur des formats participatifs et librement réutilisables, notamment ceux référencés par CaféIA du Conseil national du numérique (CNNum) comme «La Boîte Noire de l'IA» de Dataactivist et Nantes Métropole ou «La Bataille de l'IA» développée par les associations Latitudes et Data for Good. Ces formats ludiques et collaboratifs permettent de déconstruire les mythes entourant l'IA et de développer un regard critique sur ses impacts écologiques (consommation électrique, extraction de ressources), ses implications sociales (propriété intellectuelle, travail invisible) et les enjeux éthiques associés. Ces ateliers pourraient être intégrés à la formation sous le même format que la Fresque du climat. Une formation d'animateurs internes pourra être envisagée pour assurer leur pérennité.

La CONV. IA de Sciences Po Aix

La Convention citoyenne universitaire sur l'IA générative s'est déroulée à Sciences Po Aix du 6 mars au 14 mai 2025. Pendant cette période, les 11 membres de la Convention - 5 étudiants, 5 enseignants et un représentant du personnel administratif, dont 2/3 ont été tirés au sort - se sont réunis à 10 occasions pour s'informer, débattre et délibérer sur l'impact des IA génératives sur la pédagogie, l'évaluation et la professionnalisation des étudiants.

Un conseil consultatif, composé de huit personnalités qualifiées et anciens diplômés ayant une expertise dans les domaines traités par la Convention (innovation pédagogique, transformation de l'enseignement supérieur, IA...) a accompagné les travaux de la Convention en apportant son éclairage sur le processus et les problématiques identifiées.

Chronologie

2023

Un groupe de travail « innovation pédagogique » missionné par la direction de Sciences Po Aix mène une douzaine d'entretiens avec les enseignants de Sciences Po Aix sur l'évolution des pratiques pédagogiques. L'apparition des IA génératives apparaît comme un centre de préoccupation pour les enseignants.

automne 2024

Philippe Aldrin, Professeur de science politique, et Samuel Goëta, maître de conférence associé à Sciences Po Aix, présentent un projet de Convention citoyenne à la direction de Sciences Po Aix qui en valide le principe

avril 2024

Publication du *Livre blanc sur la pédagogie réflexive et innovante à Sciences Po Aix*, qui préconise d'engager une réflexion collective pour fixer les règles et conditions d'usage des IA génératives

février 2025

Sélection des membres de la Convention

7 mars 2025

première réunion de la Convention autour d'un atelier « Boîte noire de l'IA », jeu pédagogique visant à faire comprendre le fonctionnement d'une IA générative et invitant à débattre des conséquences sociétales, environnementales et éthiques des IA.

14 mars 2025 Audition d'experts

- **Bilel Benbouzid**, Maître de conférence à l'Université Gustave Eiffel, sociologue spécialiste de l'IA, qui a présenté un état des lieux des recherches actuelles dans différents champs (études psychocognitives, philosophie morale, économie comportementale, sociologie), mettant l'accent sur les inégalités structurelles renforcées par l'IA générative ;
- **Colin de la Higuera**, Professeur d'informatique, titulaire de la Chaire Unesco RELIA (Ressources Éducatives Libres et Intelligence Artificielle) à Nantes Université, qui a partagé sa réflexion sur la place de l'IA dans la pédagogie et l'évaluation, tout en rappelant qu'à ce jour aucune étude n'a démontré le bénéfice des IA génératives sur l'éducation.
- **Yan Fergusson**, sociologue, directeur scientifique du LaborIA, laboratoire de recherche dédiée à l'impact de l'IA sur l'évolution des pratiques professionnelles et l'avenir du travail.

14 mai 2025

Conférence de restitution des travaux et discussions avec la directrice de Sciences Po Aix et le public présent (étudiants, enseignants et personnels de l'établissement)



6 mars 2025



Conférence d'ouverture de la Convention, prononcée par Laura Sibony, autrice de *Fantasia - Contes et légendes de l'intelligence artificielle*, qui initie une prise de conscience de la place de toutes les formes d'IA dans notre vie quotidienne.

18 mars - 24 avril 2025

Séances de débats, entre membres de la Convention, organisées dans le workcafé de Sciences Po Aix autour des thèmes de la pédagogie, de l'évaluation et de la professionnalisation. Il est convenu au cours de ces séances par les membres de la Convention que l'avis sera composé de constats et recommandations.



29 avril - 6 mai 2025

Séances de délibération, pendant lesquelles chaque constat et recommandation est repris et validé, puis rédaction finale de l'avis en comité



30 juin 2025

Publication de l'avis final, prenant en compte les dernières remarques et suggestions discutées lors de la restitution

Remerciements

Sciences Po Aix tient à remercier toutes celles et ceux dont l'engagement a permis de mener à bien ce projet, et notamment :

Samuel Goëta, maître de conférence associé à Sciences Po Aix, animateur de la Convention

Les membres de la Convention :

- **Wilfried Adou**, Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche en droit à Sciences Po Aix
- **Léo Armand**, étudiant de 4e année, Master Carrières publiques
- **Delphine Chazalon**, Enseignants en économie et gestion à Sciences Po Aix
- **Emilie Coulon**, Enseignante en anglais à Sciences Po Aix
- **François Dumasy**, Maître de conférences en histoire à Sciences Po Aix
- **Jeanne Finet**, étudiante de 1re année
- **Dwayne Krier**, étudiant de 4e année, Master Politiques culturelles et mécénat
- **Léo Ljubovic**, étudiant de 2e année
- **Magali Nonjon**, Maîtresse de conférences en science politique à Sciences Po Aix
- **Zuzana Rosenbaumová**, étudiante de 4e année, Master Carrières européennes
- **Céline Savill**, Responsable du pôle formation

Philippe Aldrin, Professeur des Universités en science politique à Sciences Po Aix, président du Comité consultatif de la Convention.

Les membres du Comité consultatif :

- **Zora Decoust**, diplômée de Sciences Po Aix, ancienne rapporteure au Conseil national du numérique
- **Irène Girard**, diplômée du Master Métiers de l'information de Sciences Po Aix, Data Scientist chez Pleias (start-up française)
- **Joël Gombin**, diplômé de Sciences Po Aix, Vice-président de Civic strategies/opsci.ai

- **Élise Ho Pun Cheung**, diplômée de Sciences Po Aix, chercheuse-consultante chez Dataactivist, docteure en science politique
- **Coralie Maire**, Directrice du Système d'information et de la Stratégie numérique de Sciences Po Aix
- **Odile Radisse**, diplômée de Sciences Po Aix, Chargée de Mission « Projets Structurants » de Sciences Po Aix, membre du Groupe de travail « Innovation Pédagogique »
- **Sonia Schaub**, diplômée de Sciences Po Aix, Directrice de Cabinet de la directrice de Sciences Po Aix, co-responsable du Groupe de travail « Innovation Pédagogique »

Les intervenants et experts auditionnés :

- **Laura Sibony**, autrice de Fantasia - Contes et légendes de l'intelligence artificielle
- **Bilel Benbouzid**, sociologue spécialiste de l'IA
- **Colin De La Higuera**, Professeur d'informatique, titulaire de la Chaire Unesco RELIA (Ressources Éducatives Libres et Intelligence Artificielle) à Nantes Université
- **Yan Fergusson**, sociologue, directeur scientifique du LaborIA
- **Victor Khan**, Conseiller du Maire de Montpellier et Président de la Métropole de Montpellier en charge du numérique

Toutes les équipes de Sciences Po Aix mobilisées pour l'organisation de la Convention, notamment **Ségolène Trévinal**, **Joanna Chiapasco** et **Marine Lachaize**.

L'équipe tient également à remercier **Rostane Mehdi**, directeur de Sciences Po Aix jusqu'en octobre 2024, initiateur du groupe de travail sur l'innovation pédagogique et dont le soutien a été essentiel pour initier ce projet de Convention, ainsi que **Franck Biglione**, administrateur provisoire de Sciences Po Aix jusqu'au 1er mai 2025.